

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 04/10/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20231003-131976-DE-1-1

Date de mise en ligne : 05/10/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 3 octobre
2023
D-2023/245**

Aujourd'hui 3 octobre 2023, à 14h13,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Guillaume MARI présent jusqu'à 16h10, Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 17h30, Monsieur Dimitri BOUTLEUX présent jusqu'à 18h30

Excusés :

Monsieur Amine SMIHI, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Egalité entre les femmes et les hommes. Soutien aux associations. Adoption. Autorisation.

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux promeut une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur d'une société égalitaire et non discriminante. Cet engagement se traduit notamment par le soutien aux actions visant à renforcer l'égalité femmes-hommes et à lutter contre les violences sexistes et sexuelles sur le territoire bordelais.

Dans ce cadre, la Ville de Bordeaux a souhaité déployer le programme « l'égalité c'est toute l'année » pour financer des projets ponctuels ou actions de longue durée tout au long de l'année et non pas uniquement lors des dates « commémoratives » comme le 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes.

A ce titre, la Ville souhaite soutenir le Planning Familial de la Gironde qui fêtera cette année ses 60 ans, ainsi que le projet de l'association Médusyne autour du matrimoine vivant, programmé pour les Journées du patrimoine et du matrimoine.

La politique de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes se construit également en partenariat avec les autres élu.es et directions de la Ville dans une démarche intégrée de l'égalité. Plusieurs projets en faveur des droits des femmes et de l'égalité des sexes seront ainsi intégrés à la Quinzaine de l'égalité et de la diversité qui se déroulera en novembre 2023.

Les projets et montants alloués sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Structure	Objet	Montant
Planning Familial 33	Exposition dans l'espace public du 30/10 au 13/11, qui mettra en scène 10 portraits de militantes de différentes générations réalisés par la photographe bordelaise Hélène Da Costa	3 000 €
Médusyne	Journée « open air » dans le cadre des Journées du Matrimoine & du Patrimoine qui se tiendra dimanche 17 septembre quai des Queyries autour du matrimoine vivant, pour célébrer le rôle des femmes dans les arts, la musique, les sciences, à travers des ateliers, concerts et expositions	2 500 €
Projets présentés durant la Quinzaine de l'égalité et de la diversité 2023		
CACIS	Projet « Les mues » : ateliers d'écriture et de danse avec un groupe de 12 femmes suivies à la Maison d'Ella afin d'allier art et thérapie, puis restitution publique pour sensibiliser le grand public sur la question des violences faites aux femmes	2 850 €
CIDFF	Financement d'une représentation le 15 novembre 2023 du spectacle « Sol froid et sensation du mal » sur la thématique des violences sexistes et sexuelles vécues par une jeune femme de 19 ans, suivi d'un échange-débat	1 650 €
Libre Vue	Création et présentation de l'exposition photographique "Blessures de femmes" par Catherine Cabrol, à la Cour Mably, mettant en visibilité des victimes de violences qui témoignent de leur parcours	1 000 €
Sensibilisations		

Nouveaux cycles	Ateliers de sensibilisation à la santé gynécologique et sexuelle et la lutte contre la précarité menstruelle au Point Info Femmes de Bordeaux Mériadeck en partenariat avec le CIDFF. Les ateliers se dérouleront de septembre à novembre.	1 000 €
Projet Luna	Cycle d'activités pour lutter contre les stéréotypes de genre et parler de consentement avec les jeunes accueillis au sein de structures d'animation et scolaires de Bordeaux Sud et Grand-Parc	1 000 €
TOTAL		13 000 €

En complément de certaines subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions des associations concernées. A titre d'information, pour l'année 2021, les organismes ci-dessous ont bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- Planning Familial de la Gironde : 33 €
- CACIS : 148 €

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2023, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2023 et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont déjà prévues au Budget de l'année 2023, Actions en faveur de l'égalité femmes hommes - Compte 65748 – Fonction 020 administration générale.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport ;
- signer tous documents et conventions y afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 octobre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET